



DP-JURA-2020-33

DECISION DIRECTE DE MONSIEUR LE PRESIDENT

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT

**Attribution d'une subvention pour l'acquisition d'un vélo
(Plan vélo)**

LE PRESIDENT,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu la délibération n°CC200204-11 du conseil communautaire du 4 février 2020 portant Plan Local d'Habitat et Plan de Déplacements Urbains,

Vu la délibération n°CC200204-11-1 du conseil communautaire du 4 février 2020 portant prise de compétence « Réseau d'itinéraires cyclables d'intérêt communautaire »,

Vu la délibération n°CC200505-68 du conseil communautaire du 5 mai 2020 portant sur la mise en place des aides à l'acquisition d'un vélo dans le cadre du plan Vélo,

Considérant la déclaration d'état d'urgence sanitaire ;

Considérant que la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 dispose que les conseillers en exercice avant le premier tour des élections municipales demeurent en exercice, que leur mandat de conseiller communautaire est également prorogé et que l'exécutif communautaire conserve les mêmes délégations ;

Considérant qu'en vertu de l'ordonnance précitée du 1er avril 2020, le président exerce l'ensemble des attributions de l'organe délibérant, à l'exception de celles mentionnées du septième au treizième alinéa de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales ;

Considérant que le conseil communautaire ne s'est pas opposé à une telle délégation ;

Considérant que les membres du conseil communautaire seront informés de cette décision directe par tous moyens ;

Vu les demandes déposées par :

Nom et Prénom	Adresse	Commune	Prix du vélo	% prime	Montant de la prime
BLAIN Mireille	60bis, Avenue de Manchester	CHARLEVILLE-MEZIERES	250,00 €	33,00%	82,50 €

LEGRAND Charlotte	11, avenue de Manchester	CHARLEVILLE-MEZIERES	270,00 €	33,00%	89,10 €
PARAGE Emilie	8, Chemin de la Fontaine aux Bois	CHARLEVILLE-MEZIERES	199,99 €	40,00%	80,00 €
TRUTT Fanny pour son fils TRUTT Lilian	13, Hameau Marguerite Sarrazin	CHARLEVILLE-MEZIERES	250,00 €	33,00%	82,50 €
PLEUTIN Jonathan	30, rue de Berthaucourt	CHARLEVILLE-MEZIERES	430,00 €	33,00%	141,90 €
MARTIN Julie	20, rue Louis Jouvét	CHARLEVILLE-MEZIERES	260,00 €	33,00%	85,80 €
GEORGET Didier	3, rue des Mazy	CHARLEVILLE-MEZIERES	1 400,04 €	40,00%	300,00 €
DOUCHET Muriel	30, rue Ville	CHARLEVILLE-MEZIERES	1 599,00 €	40,00%	300,00 €
RAYNAUD Romain	1, rue Ville	CHARLEVILLE-MEZIERES	529,00 €	40,00%	211,60 €
BICCHIELLI Isabelle	4, rue du Maréchal foch	CHARLEVILLE-MEZIERES	1 150,00 €	40,00%	300,00 €
ELIE Sébastien	9, Place Ducale	CHARLEVILLE-MEZIERES	250,00 €	33,00%	82,50 €
GOBRON Arielle	39,rue de Mont Joly	CHARLEVILLE-MEZIERES	1 099,99 €	40,00%	300,00 €
PAQUERIAUD Jocelyne	18B, Avenue Georges Corneau	CHARLEVILLE-MEZIERES	280,00 €	33,00%	92,40 €
MATHEY Stéphen	21, Allée de fleurs	CHARLEVILLE-MEZIERES	499,00 €	40,00%	199,60 €
LAHAYE Marie Line	190, rue de Warcq	CHARLEVILLE-MEZIERES	200,00 €	33,00%	66,00 €
DURY Catherine	74, Avenue Charles Boutet	CHARLEVILLE-MEZIERES	2 650,00 €	33,00%	200,00 €
SAIDI Soledad	71, rue Jean Jacques Rousseau	CHARLEVILLE-MEZIERES	280,00 €	33,00%	92,40 €
LE CLEZIO Bénédicte	28, rue des Tambours	CHARLEVILLE-MEZIERES	430,00 €	33,00%	141,90 €
MABILLON Hélène	17, rue Famiermout	CHARLEVILLE-MEZIERES	280,00 €	33,00%	92,40 €
HARDY Angélique	21, rue Jacquemard Templeux	CHARLEVILLE-MEZIERES	329,00 €	40,00%	131,60 €

LAMANT Patrick	1, rue Meillier Fontaine	CHARLEVILLE-MEZIERES	1 299,00 €	33,00%	200,00 €
LAMANT Maryvonne	1, rue Meillier Fontaine	CHARLEVILLE-MEZIERES	1 299,00 €	33,00%	200,00 €
BOIZARD Adélaïde	15, Boulevard de Chatillon	CHARLEVILLE-MEZIERES	200,00 €	33,00%	66,00 €
SERPE Valérie	1, rue Couvelet	CHARLEVILLE-MEZIERES	499,00 €	40,00%	199,60 €
BRAZ Florent	9, quai de l'Esplanade apt 19	CHARLEVILLE-MEZIERES	450,00 €	33,00%	148,50 €
COQUART Alice	14, avenue Charles de Gaulle	CHARLEVILLE-MEZIERES	549,00 €	40,00%	219,60 €
BILLOT Florian	14, avenue Charles de Gaulle	CHARLEVILLE-MEZIERES	749,00 €	33,00%	200,00 €
BERQUIN Guylène	51, rue des Paquis	CHARLEVILLE-MEZIERES	549,00 €	40,00%	219,60 €
COLNARD Catherine	19, rue du Petit Bois	CHARLEVILLE-MEZIERES	2 867,90 €	33,00%	200,00 €
FAUX Pascal	4, place de la Résistance	CHARLEVILLE-MEZIERES	320,00 €	33,00%	105,60 €
FLAMION Nathalie	40, rue de l'Arquebuse	CHARLEVILLE-MEZIERES	329,00 €	40,00%	131,60 €
BRIOUX Dominique	44, avenue De Gaulle	CHARLEVILLE-MEZIERES	3 099,00 €	33,00%	200,00 €
PREZIOSI Stéphane pour son enfant de 14 ans Coriolan	21, avenue Forest	CHARLEVILLE-MEZIERES	729,00 €	33,00%	200,00 €
SAADI Sali	26, avenue du 91e RI	CHARLEVILLE-MEZIERES	259,99 €	33,00%	85,80 €
BUSQUET Dominique	36, rue du pré Grenouille	CHARLEVILLE-MEZIERES	1 799,00 €	40,00%	300,00 €
DURAND Nadine	8, rue de la Halle	GIVONNE	1 150,00 €	40,00%	300,00 €
DHUICQ Arnaud	21, place de Mohon	CHARLEVILLE-MEZIERES	749,00 €	33,00%	200,00 €
MANCEAU Julien	198, Avenue Charles De Gaulle	CHARLEVILLE-MEZIERES	499,00 €	40,00%	199,60 €
CROUCHET Jean Marc	29, rue Albert Poulain	CHARLEVILLE-MEZIERES	1 399,00 €	40,00%	300,00 €
ANGONESE Philippe	64, rue Jules Fuselier	NOUZONVILLE	450,00 €	33,00%	148,50 €
ZUCCARO Fabrice	24, rue Emile Zola	VRIGNE AUX BOIS	199,99 €	40,00%	80,00 €

HADID Sylviane	64bis, Rue Lafayette	NOUZONVILLE	285,00 €	33,00%	94,05 €
SILVA Claude	3, Boulevard Georges Poirier	CHARLEVILLE-MEZIERES	430,00 €	33,00%	141,90 €
SILVA Myriam	3, Boulevard Georges Poirier	CHARLEVILLE-MEZIERES	430,00 €	33,00%	141,90 €
ANESE Forence	10, Avenue Forest	CHARLEVILLE-MEZIERES	549,00 €	33,00%	181,17 €
DUMAY Régis	49, Boulevard Gambetta	CHARLEVILLE-MEZIERES	2 399,00 €	33,00%	200,00 €
DUMAY Véronique	49, Boulevard Gambetta	CHARLEVILLE-MEZIERES	2 649,00 €	33,00%	200,00 €
Vallée Jocelyne	30, rue des Clairons	CHARLEVILLE-MEZIERES	2 399,00 €	33,00%	200,00 €
Vallée François	30, rue des Clairons	CHARLEVILLE-MEZIERES	2 499,00 €	33,00%	200,00 €
LIEGEARD Barbara	26, rue Victoire Cousin	CHARLEVILLE-MEZIERES	510,50 €	33,00%	168,46 €
FLAMAIN Jacqueline	13, rue du cure Meslier	CHARLEVILLE-MEZIERES	2 399,00 €	33,00%	200,00 €
GRIMBERT Monique	14, rue des granges Moulues	CHARLEVILLE-MEZIERES	1 999,00 €	40,00%	300,00 €
BELVEZE Paul	35, rue de Cleve	CHARLEVILLE-MEZIERES	2 699,00 €	33,00%	200,00 €
LATTUCA Julie	7, rue Jules Ferry	CHARLEVILLE-MEZIERES	2 688,00 €	33,00 €	200,00 €
KRAJEWSKI Karen	10, rue des Champeaux	CHARLEVILLE-MEZIERES	549,00 €	33,00 €	181,17 €
MAZY Judicaelle	62, rue du Fond de Santé	CHARLEVILLE-MEZIERES	549,00 €	33,00 €	181,17 €
CENCIG Chantal	13, rue des Jardins	CHARLEVILLE-MEZIERES	518,00 €	33,00 €	170,94 €
Total			55 632,40 €		9 937,36 €

DECIDE

- I. **ATTRIBUE** une subvention de 82.50 € à Madame BLAIN Mireille
- II. **ATTRIBUE** une subvention de 89.10 € à Madame LEGRAND Charlotte
- III. **ATTRIBUE** une subvention de 80.00€ à Madame PARAGE Emilie
- IV. **ATTRIBUE** une subvention de 82.50 € à Madame TRUTT Fanny
- V. **ATTRIBUE** une subvention de 141.90 € Monsieur PLEUTIN Jonathan
- VI. **ATTRIBUE** une subvention de 85.80 € à Madame MARTIN Julie
- VII. **ATTRIBUE** une subvention de 300.00 € à Monsieur GEORGET Didier
- VIII. **ATTRIBUE** une subvention de 300.00 € à Madame DOUCHET Muriel
- IX. **ATTRIBUE** une subvention de 211,60 € à Monsieur RAYNAUD Romain
- X. **ATTRIBUE** une subvention de 300.00 € à Madame BICCHIELLI Isabelle
- XI. **ATTRIBUE** une subvention de 82,50 € à Monsieur ELIE Sébastien
- XII. **ATTRIBUE** une subvention de 300.00 € à Madame GOBRON Arielle
- XIII. **ATTRIBUE** une subvention de 92,40 € à Madame PAQUERIAUD Jocelyne
- XIV. **ATTRIBUE** une subvention de 199.60 € à Monsieur MATHEY Stéphane
- XV. **ATTRIBUE** une subvention de 66.00 € à Madame LAHAYE Marie Line
- XVI. **ATTRIBUE** une subvention de 200.00 € à Madame DURY Catherine

- XVII. ATTRIBUE** une subvention de 92.40 € à Madame SAIDI Soledad
XVIII. ATTRIBUE une subvention de 141.90 € à Madame LE CLEZIO Bénédicte
XIX. ATTRIBUE une subvention de 92,40 € à Madame MABILLON Hélène
XX. ATTRIBUE une subvention de 131.60 € à Madame HARDY Angélique
XXI. ATTRIBUE une subvention de 200.00 € à Monsieur LAMANT Patrick
XXII. ATTRIBUE une subvention de 200.00 € à Madame LAMANT Maryvonne
XXIII. ATTRIBUE une subvention de 66.00 € à Madame BOIZARD Adélaïde
XXIV. ATTRIBUE une subvention de 199.60 € à Madame SERPE Valérie
XXV. ATTRIBUE une subvention de 148.50 € à Monsieur BRAZ Florent
XXVI. ATTRIBUE une subvention de 219.60 € à Madame COQUART Alice
XXVII. ATTRIBUE une subvention de 200.00 € à Monsieur BILLOT Florian
XXVIII. ATTRIBUE une subvention de 219.60 € à Madame BERQUIN Guylène
XXIX. ATTRIBUE une subvention de 200.00 € à Madame COLNARD Catherine
XXX. ATTRIBUE une subvention de 105.60 € à Monsieur FAUX Pascal
XXXI. ATTRIBUE une subvention de 131.60 € à Madame FLAMION Nathalie
XXXII. ATTRIBUE une subvention de 200.00 € à Monsieur BRIOUX Dominique
XXXIII. ATTRIBUE une subvention de 200.00 € à Monsieur PREZIOSI Stéphane
XXXIV. ATTRIBUE une subvention de 85.80 € à Monsieur SAADI Sali
XXXV. ATTRIBUE une subvention de 300.00 € à Monsieur BUSQUET Dominique
XXXVI. ATTRIBUE une subvention de 300.00 € à Madame DURAND Nadine
XXXVII. ATTRIBUE une subvention de 200.00 € à Monsieur DHUICQ Arnaud
XXXVIII. ATTRIBUE une subvention de 199.60 € à Monsieur MANCEAU Julien
XXXIX. ATTRIBUE une subvention de 300.00 € à Monsieur CROUCHET Jean-Marc
XL. ATTRIBUE une subvention de 148.50 € à Monsieur ANGONESE Philippe
XLI. ATTRIBUE une subvention de 80.00 € à Monsieur ZUCCARO Fabrice
XLII. ATTRIBUE une subvention de 94.05 € à Madame HADID Sylviane
XLIII. ATTRIBUE une subvention de 141.90 € à Monsieur SILVA Claude
XLIV. ATTRIBUE une subvention de 141.90 € à Madame SILVA Myriam
XLV. ATTRIBUE une subvention de 181.17 € à Madame ANESE Florence
XLVI. ATTRIBUE une subvention de 200.00 € à Madame DUMAY Véronique
XLVII. ATTRIBUE une subvention de 200.00 € à Monsieur DUMAY Régis
XLVIII. ATTRIBUE une subvention de 200.00 € à Madame VALLEE Jocelyne
XLIX. ATTRIBUE une subvention de 200.00 € à Monsieur VALLEE François
L. ATTRIBUE une subvention de 168.46 € à Madame LIEGEARD Barbara
LI. ATTRIBUE une subvention de 200.00 € à Madame FLAMAIN Jacqueline
LII. ATTRIBUE une subvention de 300.00 € à Madame GRIMBERT Monique
LIII. ATTRIBUE une subvention de 200.00 € à Monsieur BELVEZE Paul
LIV. ATTRIBUE une subvention de 200.00 € à Madame LATTUCA Julie
LV. ATTRIBUE une subvention de 181.17 € à Madame KRAJEWSKI Karen
LVI. ATTRIBUE une subvention de 181.17 € à Madame MAZY Judicaelle
LVII. ATTRIBUE une subvention de 170.94 € à Madame CENCIG Chantal

LVIII. PRECISE que le président rendra compte de cette décision lors de la prochaine réunion du conseil communautaire et qu'elle sera transmise par tout moyen au membre du conseil communautaire,

LIX. PRECISE que présente décision sera publié sur le site internet d'Ardenne Métropole, insérée au recueil des actes administratifs, et pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat conformément aux articles R421-1 et R421-5 du Code de Justice Administrative.

Fait à CHARLEVILLE-MEZIERES,

Le président d'Ardenne Métropole,

Boris RAVIGNON



BORIS RAVIGNON

BORIS RAVIGNON
2020.06.08 16:27:05 +0200
Ref:20200605_151003_1-1-O
Signature numérique
Président